

II. PROGRAMME D'ACTIVITE POUR LE SITE « VALLEE DE LA GIOUNE » : TRAVAIL EN RÉGIE

Sur la base des enjeux de conservation du site, le tableau suivant propose un bilan des actions conduites et des axes de travail à développer.

Enjeux	Taches Réalisées	Taches à réaliser	Prévu sur la période d'animation décembre 2020 à février 2022
1) Gestion adaptée des habitats déclarés en surfaces agricoles via les MAEc	289 ha de terrain agricole engagé en M.A.E.c sur 639 ha de SAU = 45 %	Veille et préparation du renouvellement des engagements en 2022	Oui
2) Gestion adaptée de parcelles en situation de déprise pastorale via les contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers	Amorce de signature de contrat Natura 2000 par les JA 23, en 2011-2012. Sans suite en raison de la situation foncière complexe.	Prospection de 4 secteurs propices	Oui
3) Gestion conservatoire d'habitats forestiers d'intérêt communautaire	1 contrat Natura 2000 signé au titre de la ZPS Plateau de Millevaches	Signature de contrats Natura 2000	Non
4) Valorisation du site	Plaquette info'site Site internet	Pérennisation des outils existant Réalisation d'un sentier de découverte	Oui
5) Régime d'évaluation des incidences	Assistance aux maîtres d'ouvrage et aux services de l'Etat, autant que de besoin.	Poursuite de l'assistance	Oui
6) Amélioration des connaissances	Mise à jour de la cartographie des habitats.	Recherche d'espèces d'intérêt communautaire	Oui
7) Pilotage du site	Portage du site par le SMPNR (octobre 2020).	Organisation de comités de pilotages	Oui

A. Gestion adaptée des habitats déclarés en surfaces agricoles via les MAEc

La période d'animation ne devrait pas permettre de proposer aux éleveurs du site de s'engager dans les mesures issues de la nouvelle programmation PAC (celle-ci devant être opérationnelle au cours du printemps 2022). Les agriculteurs devraient toutefois pouvoir prolonger d'une année leurs engagements MAEC souscrits en 2015 et 2016, à l'instar de ce que l'administration leur a proposé au printemps 2020.

En conséquence, le volet MAE de la présente animation Natura 2000 consistera à suivre les éleveurs engagés dans des mesures en 2015 et 2016, et surtout, à préparer la nouvelle programmation (contribution à la rédaction des nouveaux cahiers des charges, sensibilisation des éleveurs).

L'orientation qui sera donnée à l'amorce de la nouvelle animation MAE consistera à :

- Préserver l'intégrité des cours d'eau et des zones humides, en cherchant à éviter leur dégradation par le bétail.
- Assurer un entretien par le pâturage sur des parcelles gagnées par l'enrichissement.

Une cartographie de ces deux types de risque sera réalisée par les agents du Parc, avant de prendre contact avec les éleveurs. A cette fin, la cartographie des habitats sera largement mobilisée.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Prise de contact avec agriculteurs Contribution à l'élaboration des cahiers des charges Synthèse cartographique des enjeux	62
PETIT Robin	Synthèse cartographique des enjeux	8

B. Gestion adaptée de parcelles en situation de déprise pastorale via les contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers et les chartes

Le site Natura 2000 « Vallée de la Gioune » se démarque par une dynamique agricole très active, qui laisse peu de places aux espaces de friche. Le caractère relativement intensif des pratiques (broyage notamment) peut être préjudiciable à certains habitats et à certaines espèces (papillons au stade œuf, végétation des tourbières hautes actives, oiseaux favorisés par la diversité structurale de la végétation herbacée...).

Ainsi, une gestion adaptée des landes et tourbières en cours d'enrichissement pourrait permettre d'accroître les surfaces où ces habitats se présentent sous une forme typique et optimale pour les espèces qui leur sont associées. Il s'agira donc de mettre en place une dynamique d'évolution des végétations qui soit régressive, sur des landes et tourbières en cours de boisement spontané.

5 secteurs prioritaires ont été localisés, à partir de la requête suivante :

- Parcelles ou parties de parcelles cadastrales situées à l'intérieur du site Natura 2000 et non localisées dans une surface déclarée à la PAC.

La carte page suivante localise ces surfaces qui totalisent 31,78 ha.

Seules les propriétés présentant une surface significative ont été retenues, afin de ne pas être confronté aux écueils liés au mitage du parcellaire lorsqu'il s'agit de monter des contrats Natura 2000.

La charte Natura 2000 pourra également être proposée aux propriétaires, notamment à ceux qui ne seraient pas en mesure d'assurer les avances de trésorerie inhérentes à la maîtrise d'ouvrage de contrats Natura 2000. A cette fin, la charte sera finalisée en cours d'année 2021.

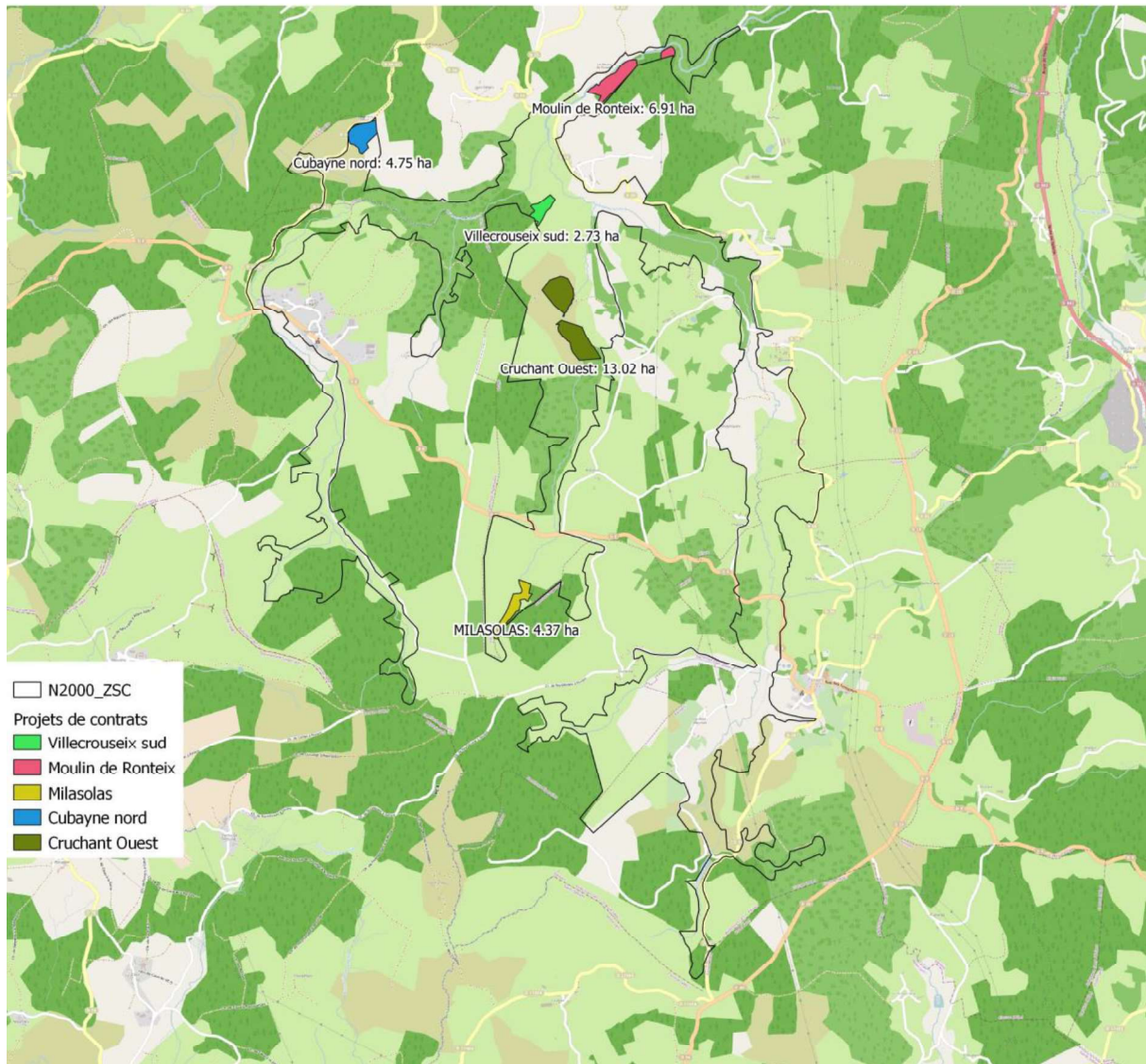
L'objectif est de pouvoir présenter au moins un pré-contrat à la DREAL pour la fin du mois de février 2021.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Prise de contact avec les propriétaires Finalisation de la charte Natura 2000 Montage des pré-contrats	203

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natouau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Localisation des secteurs de prospection pour les contrats non agricoles et non forestiers



CODCOMM	DLIGN5	Typ_contra	Nom_contra	Priorité	Surface	Objectif	Feuil2_Type_propriété
230091000BN0059	████████████████████	CNN	Moulin de Ronteix	2	0.262	Restauration de lande sèche	Moyenne
230091000BN0087	████████████████████	CNN	Moulin de Ronteix	1	6.003	Restauration de lande et maintien de boisement feuillu.	Grande
230091000BN0057	████████████████████	CNN	Moulin de Ronteix	2	0.642	Restauration de lande sèche	Moyenne
230090153Y10003	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	0.459	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BD0017	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	0.664	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BD0023	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	1.195	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BD0024	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	0.349	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BD0020	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	1.383	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BD0021	████████████████████	CNN	MILASOLAS	1	0.318	Entretien de landes et tourbières	Grande
230091000BH0116	████████████████████	CNN	Cruchant ouest	1	6.882	Restauration de lande sèche	Grande
230091000BI0097	████████████████████	CNN	Cruchant ouest	1	0.616	Restauration de lande sèche	Grande
230091000BI0102	████████████████████	CNN	Cruchant ouest	1	5.519	Restauration de lande sèche	Grande
230091000BI0055	████████████████████	CNN	Villecrouseix sud	1	2.73	Restauration de lande sèche	Moyenne
230091000BL0043	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.587	Ouverture de tourbière	Moyenne
230091000BL0047	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.342	Ouverture de tourbière	Insignifiante
230091000BL0044	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.799	Ouverture de tourbière	Moyenne
230091000BL0042	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.599	Ouverture de tourbière	Moyenne
230091000BL0046	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.985	Ouverture de tourbière	Moyenne
230091000BL0045	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	1.158	Ouverture de tourbière	Moyenne
230091000BL0041	████████████████████	CNN	Cubayne nord	2	0.278	Ouverture de tourbière	Moyenne

0 500 1000 m



Sources : DREAL NA, SIG SMPNRML, DSM
Réalisation : SMPNRML-OV, 202011

C. Valorisation du site

1. Sentier d'interprétation

Cette démarche aura pour objectifs :

- De permettre la découverte des habitats et espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000,
- De contribuer au développement économique local, notamment pour les entreprises fondées sur une valorisation respectueuse des ressources locales : miel, feutre, restauration...
- D'enrichir l'offre de sentiers de découverte proposée dans le PNR, en cherchant la complémentarité avec les itinéraires de randonnée pré-existants.

Cette mission sera basée sur la concertation locale, notamment avec les élus locaux. Le déroulé du projet respectera les étapes suivantes :

- Réunion de présentation du projet
- Choix du format type de sentier
- Identification du tracé et mise en forme du projet
- Chiffrage,
- Réalisation d'un premier support d'interprétation adapté (Geo rando, livret...)

a) Communication

Les outils classiques de communication à destination du public seront mis à jour et édités :

- Lettre info'. Une édition prévue sur la période d'animation
- Site internet. Mise à jour du site

b) Animations

Une animation sera proposée sur site. Elle sera intégrée au carnet des sorties découverte du PNR.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Présentation de la démarche aux élus Détermination des contenus (volets b et c) Coordination	86
RIFFAUT Pauline	Conception des pré-projets Détermination des contenus (volet a)	203
MAZURIER Marie	Responsable des éditions	23

D. Régime d'évaluation des incidences

Le site de la vallée de la Gioune étant intégralement englobé dans la ZPS Plateau de Millevaches, les dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 seront portés à la connaissance du SMPNR au titre de ces deux sites dont il est structure porteuse.

Le traitement des dossiers sera assuré par un seul agent, compétent aussi bien dans le domaine avifaunistique que dans le domaine de l'écologie des habitats naturels et semi-naturels. Les productions rendues par ce chargé de mission distingueront bien les préconisations rendues au titre de la ZSC de celles rendues au titre de la ZPS. Le volume horaire chiffré ci-dessous correspond au temps nécessaire pour traiter les aspects relatifs à la Directive Habitats, donc à la ZSC objet de la présente demande de subvention.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène		8
PETIT Robin	Archivage des demandes, visite de terrain, rédaction du compte-rendu, archivage des réponses rendues par le SMPNR	8

E. Amélioration des connaissances

La mise à jour de la cartographie des habitats touchant à son terme, ce volet de l'animation sera essentiellement orienté vers la prospection d'espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitat/Faune/Flore. En particulier, deux espèces de papillon seront recherchées : le damier de la succise et la laineuse du prunelier.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Organisation logistique des inventaires Recherches de terrain Lien avec l'appel à projet régional « inventaires d'espèces en zones Natura 2000 » : soutien et aiguillage des candidatures extérieures au SMPNR. Synthèse et publication des résultats	63
PETIT Robin	Mise au point du protocole Recherches de terrain Saisie	47

F. Pilotage du site

Le SMPNR préparera et animera un Comité de pilotage. Il assurera également le lien et l'information du Président du Comité de pilotage. Il se chargera de l'invitation au Comité de pilotage, animera la séance, rédigera et diffusera le compte-rendu de séance.

Cette réunion de comité de pilotage sera l'occasion de :

- proposer un bilan des activités conduites,
- établir un état des lieux pour les projets en cours,
- présenter un programme d'activité pour la période 2022-2023 incluant un volet budgétaire

Les services de l'Etat seront associés à la définition de l'ordre du jour.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Préparation des bilans et états des lieux Animation de la réunion Rédaction du compte-rendu	31
VILLA Olivier	Lien avec les services de l'Etat Prise de notes en séance Diffusion du compte-rendu	16

G. Lien avec les autres politiques publiques

Le SMPNR réservera l'équivalent de deux journées pour se tenir à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, pour échanger avec les autres acteurs régionaux du réseau et pour s'assurer de la bonne complémentarité entre politiques publiques.

Ce volet comprendra les échanges avec les services de l'Etat ainsi que la saisie dans le logiciel SIN2.

Agent	Intervention	Temps prévisionnel consacré à l'action (heures)
NOZAY Solène	Préparation des bilans et états des lieux Animation de la réunion Rédaction du compte-rendu	31

A. Autres charges

L'animation Natura 2000 de ce site va induire d'autres charges qui seront portées à la demande de subvention.

1. Frais de structure

Ils seront présentés sous la forme d'un forfait de 15% appliqué aux frais de rémunération du personnel (charges comprises). Ils serviront à couvrir les dépenses de locaux, téléphonie, équipements informatiques, électricité, matériel technique...

2. Frais de mission

Ils regroupent les frais de repas et les frais de déplacement. L'estimation de ces charges est :

- 1500 km
- 40 repas

3. Prestations

Il s'agira des commandes liées à la diffusion des outils de communication : impression et diffusion postale.